



LISTE DU MATÉRIEL SCOLAIRE
5^e ANNÉE
2024-2025

Une petite pensée pour l'environnement :

N'hésitez pas à réutiliser les articles scolaires de l'année précédente s'ils sont sur cette liste.

Pour la classe :

- 1 sac à dos rigide et imperméable
- 1 ou 2 étuis à crayons
- 3 surligneurs (jaune, bleu et rose)
- 5 gros crayons effaçables à sec
- 1 crayon noir permanent à pointe fine
- 2 stylos de couleurs différentes
- 1 boîte de 12 crayons de plomb
- 1 ensemble de crayons de couleur en bois
- 1 boîte de crayons feutres
- 2 gommes à effacer
- 1 bâton de colle de 40 g
- 1 paire de ciseaux
- 1 ruban correcteur
- 1 calculatrice avec les fonctions de base
- 1 règle métrique de 30 cm (transparente et rigide pour l'utilisation des unités de mesure)
- 1 rapporteur d'angles (plein et sans trou pour faciliter la lecture des degrés)
- 1 cartable rigide de 1 ½ pouce avec pochettes extérieures sur tous les côtés et incluant 2 pochettes à l'intérieur
- 10 séparateurs
- 10 pochettes protectrices transparentes
- 1 paquet de feuilles mobiles (100 feuilles)
- 1 cahier spirale ligné de grandeur standard
- 1 tablette à esquisse
- 1 album de coupures
- 2 « duo-tangs » de couleurs variées avec attaches et pochettes
- 1 paire d'espadrilles (qui servira de souliers de classe et aux cours d'éducation physique)



❖ Si votre enfant souhaite porter une autre paire de souliers en classe (que ses espadrilles), c'est aussi possible, mais ce n'est pas une obligation. Il faut toutefois s'assurer que les souliers de classe et les espadrilles demeurent à l'école en tout temps.

Pour les spécialistes :

- 1 « duo-tang » avec 3 attaches et pochettes (pour la musique)
- 1 « duo-tang » avec 3 attaches et pochettes (pour l'anglais)
- Vêtements confortables pour l'éducation physique (exemples : short, gilet à manches courtes)
- 1 sac en tissu ou en toile pour ranger les vêtements d'éducation physique

MERCI de bien identifier tous les articles scolaires de votre enfant

Nous vous souhaitons de belles vacances en famille !

Le personnel enseignant de 5e année